

ASSEMBLEE NATIONALE

18 février 2016

2° séance

Mme la présidente. La parole est à M. Gilles Lurton, pour le groupe Les Républicains.

M. Gilles Lurton.

Monsieur le secrétaire d'État, au mois de mai 2013, j'ai interrogé votre prédécesseur sur les travaux de modernisation de la ligne ferroviaire reliant Dinan à Dol-de-Bretagne. Cette opération, actée dans le cadre des grands travaux de Réseaux Ferrés de France en 2013, vise à favoriser le maillage des gares desservies par la ligne à grande vitesse entre Saint-Malo, Dol-de-Bretagne, Rennes et Paris. Aujourd'hui, un premier tronçon a été réalisé entre Dinan et Pleudihen-sur-Rance. Reste la partie la plus compliquée, entre Pleudihen-sur-Rance et Dol-de-Bretagne.

SNCF Réseaux s'était engagée, à l'occasion d'une réunion en mairie de Dinan le 10 janvier 2014, à débiter les travaux préparatoires en octobre 2016, avec une fermeture de ligne jusqu'en août 2017 et une mise en service de trains directs entre Dinan et Rennes en juin 2018. Or nous avons découvert, le 5 octobre 2015, un nouveau planning prévoyant finalement une fermeture de ligne en mars 2019, soit vingt-sept mois plus tard.

Je crains que SNCF Réseaux ne mette en cause le financement des collectivités pour justifier ce retard. Il est vrai que les collectivités, sollicitées à hauteur de 800 000 euros pour le financement des études, ont rencontré quelques difficultés pour réunir les sommes nécessaires. Mais ces collectivités, dès le 10 janvier 2014, ont pris l'engagement qu'elles financeraient les études dans les délais impartis du premier calendrier annoncé par SNCF Réseaux. Aujourd'hui, cet engagement est tenu.

Les pays de Dinan et de Saint-Malo doivent enfin pouvoir disposer de trains directs entre Dinan et Rennes et entre Dinan et Saint-Malo, liaisons indispensables à leur développement économique. Aussi, monsieur le secrétaire d'État, je vous demande de tout mettre en œuvre pour que SNCF Réseaux puisse respecter le premier calendrier annoncé et débiter les travaux en octobre 2016.

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État.

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État.

Monsieur le député, la deuxième tranche de renouvellement, entre Pleudihen et Dol, est inscrite au projet de contrat plan État-région 2015-2020 pour 24 millions, dont 20 % sont apportés par l'État. Cette opération sera complétée par la modernisation de la signalisation sur l'ensemble de la ligne Dinan-Dol..

Les élus et l'association reçus par mon cabinet en avril 2015 s'interrogeaient sur la difficulté de boucler le financement des études d'avant-projet et de projet, ainsi que sur la création du croisement de Miniac-Morvan. Il a été convenu de lancer les études, avec l'objectif d'un démarrage des travaux pour fin 2016 et une mise en service pour mi-2018, sous condition d'avoir résolu ces deux points avant la fin de l'année 2015.

Je crois savoir qu'un consensus s'est dégagé autour du croisement de Miniac-Morvan, afin que les études d'avant-projet intègrent cet évitement et permettent d'en affiner le coût, la consistance, et surtout la nécessité de réalisation au regard de l'offre TER attendue.

En ce qui concerne le financement des études, il fallait que les collectivités locales concernées par l'avenir de la ligne s'entendent, afin d'apporter le complément de 825 000 euros. J'ai conscience qu'il s'agit là d'un montant élevé, mais la mobilisation des collectivités est indispensable sur une opération dont l'intérêt local est avéré.

Si l'accord sur le financement des 825 000 euros, manifestement tardif, et en tout cas postérieur au comité de pilotage de janvier 2016, est avéré, je suis prêt à demander au président de SNCF Réseaux, Jacques Rapoport, de réexaminer la possibilité de respecter l'échéancier qui vous avait été donné. À ce stade, je ne peux vous apporter la garantie de sa réponse, mais je m'engage à effectuer cette démarche en votre nom.